

COMMUNIQUÉ

automne 2022

Rapport de la présidente sortante de la CHLC Laura Pitcairn, Canada



Mon mandat à titre de présidente de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) a officiellement pris fin à la conclusion de notre réunion annuelle 2022, qui s'est déroulée au mois d'août à Edmonton, en Alberta. J'ai de la difficulté à croire que cela fait déjà quelques mois et que l'hiver est à nos portes. L'année pendant laquelle j'ai assumé la présidence s'est passée extrêmement vite, mais je garderai pendant longtemps les souvenirs de notre première réunion en personne depuis trois ans. À titre de présidente, j'ai représenté la CHLC à la réunion annuelle de la Uniform Law Commission (ULC) des États-Unis qui s'est tenue en juillet à Philadelphie, en Pennsylvanie, où j'ai eu l'occasion d'observer le fonctionnement interne de cette organisation. J'ai été marquée non seulement par la taille de la ULC, mais aussi par la passion et la mobilisation de ses commissaires. Grâce à ma présence à cette réunion, les deux organisations ont pu apprendre à mieux se connaître et j'en ai appris davantage sur le fonctionnement de la ULC. Comme celle-ci est différente de la CHLC à bien des égards, l'expérience s'est révélée instructive pour moi.

La réunion annuelle de la CHLC offre la possibilité de rencontrer de nouvelles personnes et de renouer avec de vieilles connaissances provenant de partout au pays, ce qui a été difficile à faire pendant la pandémie, car nous étions contraints de tenir des réunions virtuelles. La semaine que nous avons passée à Edmonton a été synonyme de travail et de plaisir; les journées étaient remplies par des réunions ponctuées de débats rigoureux et des activités sociales amusantes étaient prévues en soirée. La réception

d'ouverture a eu lieu à l'Hôtel Westin Edmonton et tout le monde a eu la chance d'écouter des conférencières et conférenciers exceptionnels, y compris le sous-ministre de la Justice et solliciteur général adjoint de l'Alberta, Frank Bosscha, c.r.; le président désigné de la Law Society of Alberta, Bill Hendsbee, c.r.; et la présidente de la division de l'Alberta de l'Association du Barreau canadien, Bianca Kratt, c.r. La partie de balle molle annuelle s'est déroulée dans un beau parc sur le bord de la rivière, et même si mon équipe (l'équipe de l'Est) n'a pas gagné, les participantes et participants se sont beaucoup amusés et le score final était relativement serré. Le banquet de clôture s'est tenu à la magnifique Government House de l'Alberta, où les gens ont eu droit à un repas délicieux et à un discours d'ouverture inspirant prononcé par le juge en chef adjoint Josh Hawkes, un ancien délégué et président de la CHLC. Au nom des participantes et participants, des invitées et invités et de leur famille, j'aimerais profiter de l'occasion pour souligner l'excellent travail du comité organisateur des activités en Alberta, dirigé par Sue Stushnoff, c.r., Sarah Dafoe, Matthew Hinshaw, Nadine Nesbitt, Jinky Perez et Brittney Harding. Nous avons adoré les différentes activités sociales prévues au cours de la semaine.

Comme les présidentes et le président des sections et de certains comités feront le point sur leurs activités dans les pages suivantes, j'ai choisi de me concentrer sur d'autres travaux accomplis au cours de la semaine à Edmonton. Le Comité de révision des rôles nouvellement reconstitué a tenu une réunion très productive le dimanche précédant le début des réunions; les membres de ce comité ont entre autres passé de nombreuses heures à discuter des rôles liés à la coordination des projets de la CHLC et à la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP). Ce comité poursuivra en 2023 cette révision commencée en 2022, qui est plutôt exhaustive et

qui vise à se pencher sur l'avenir du travail de coordination des projets de la CHLC, à élaborer un plan pour le CCÉGP, y compris la révision du rôle de la présidence, la révision du rôle et des responsabilités des représentantes et représentants des administrations (RA), la révision des attentes relatives à ce rôle, puis la rédaction d'une nouvelle description de poste pour la coordination des projets de la CHLC. La révision vise à planifier les activités de la CHLC, d'assurer la durabilité de l'organisation à long terme et de se préparer en vue d'un éventuel départ à la retraite de deux dirigeants de longue date de la CHLC qui sont irremplaçables, à savoir Clark Dalton, c.r., et Peter Lown, c.r.

Cette année, au cours du séminaire commémoratif Earl Fruchtmann, qui réunissait la Section pénale et la Section civile, nous avons eu le privilège d'entendre un excellent panel de conférencières et conférenciers sur le projet pilote de justice réparatrice des tribunaux de l'Alberta. Nous avons eu l'honneur d'entendre monsieur le juge Leonard (Tony) Mandamin (retraité), IPC, de la Cour fédérale; madame la juge Anna Loparco de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta; la juge en chef adjointe Joanne Durant et la juge Michelle Christopher, toutes deux de la Cour provinciale de l'Alberta. Le panel était présidé par Matthew Hinshaw, procureur en chef adjoint, politiques, service des poursuites de la Couronne de l'Alberta. Cette présentation était parfaitement d'actualité et pertinente, et si intéressante que le séminaire a duré plus longtemps que prévu.

Nos invités internationaux ont également livré une présentation très intéressante devant la Section civile au cours de la séance sur le droit international. Nous avons accueilli Carl Lisman, ancien président de la ULC; Tim Berg, président du comité exécutif de la ULC; et Pascal Pichonnaz, président de l'European Law Institute (ELI). Ils ont tous parlé du travail de leur organisation et ont formulé des remarques utiles sur des projets de collaboration actuels et éventuels entre nos organisations.

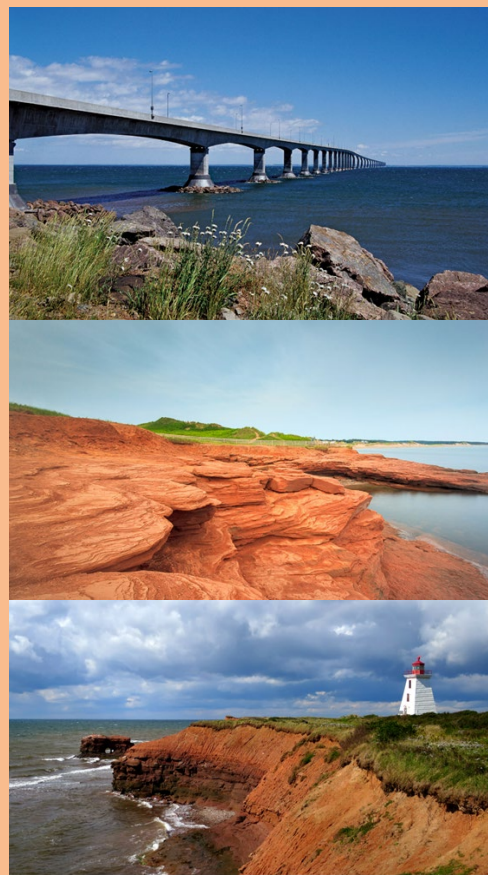
En terminant, je tiens à exprimer de nouveau ma gratitude aux personnes suivantes, dont le dévouement, le travail et les conseils nous ont permis d'obtenir de si bons résultats en 2021-2022, pendant mon mandat à titre de présidente : Kathleen Cunningham, notre directrice exécutive intérimaire; Sarah Dafoe, vice-présidente; Valérie Simard, présidente de la Section civile; Kevin Westell, président de la Section pénale; Dorette Pollard, secrétaire de la Section

pénale; Clark Dalton, c.r., coordonnateur des projets; et Peter Lown, c.r., président du CCÉGP et du Comité international. J'aimerais remercier une fois de plus les membres du Comité exécutif et du Comité du budget et des finances, les RA, ainsi que les présidentes, présidents et membres des comités et des groupes de travail pour leur excellent travail tout au long de l'année. Je suis impatiente de continuer à travailler au sein de différents comités de la CHLC au cours de la prochaine année et de vous revoir en 2023, cette fois-ci dans la belle ville de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard!

La réunion annuelle de 2023 de la CHLC : Prévoyez d'y être!

Joignez-vous dans la belle ville de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, pour la réunion annuelle de 2023, qui se tiendra du 21 au 25 août.

Marquez vos calendriers! Plus d'informations à venir dans le *Communiqué* du printemps 2023.





Président de la Section pénale pour 2021-2022

**Kevin Westell,
Colombie-Britannique**

À la réunion annuelle, la Section pénale a tenu un débat et un vote sur 21 résolutions, qui ont toutes été adoptées sauf une. Ces résolutions portaient sur un large éventail de questions de justice pénale, notamment la « sextortion », le vol d'animaux d'assistance, le motif tertiaire de mise en liberté sous caution, ainsi que le traitement des données saisies dans le cadre d'une enquête et de poursuites pénales. La Section a également reçu des rapports d'étape de plusieurs groupes de travail, y compris le groupe de travail sur l'article 672.26 du *Code criminel* concernant les jurys et la détermination de l'aptitude à subir un procès, le

groupe de travail sur le régime des mandats de perquisition en vertu de l'article 487 du *Code criminel* et le groupe de travail sur la technologie dans la salle d'audience. De plus, le groupe de travail sur la détention des biens saisis en vertu de l'article 490 du *Code criminel* a été revitalisé et reconstitué, et la Section est ravie que ces travaux importants se poursuivent.

Un nouveau groupe de travail a été constitué dans l'objectif d'examiner le traitement des animaux dans le *Code criminel* du Canada et de recommander des modifications. La Section pénale attirera aussi l'attention du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP) sur le traitement des animaux dans le contexte du droit civil et du droit pénal, afin que celui-ci détermine s'il convient d'établir un groupe de travail conjoint.

La Section pénale est également très heureuse qu'Anny Bernier, représentante du Québec, soit la nouvelle présidente de la Section.



Présidente de la Section civile pour 2021-2022 Valérie Simard, Canada

La Section civile a conclu sa 104^e réunion annuelle à Edmonton en août dernier. Cette réunion a rassemblé des déléguées et délégués des ministères de la Justice du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, d'organismes de réforme du droit, du milieu universitaire, du secteur privé et d'associations d'avocates et d'avocats. Nous étions également heureux d'accueillir trois invités internationaux : M. Tim Berg, président du comité exécutif de la Uniform Law Commission (ULC) des États-Unis; M. Carl Lisman, ancien président de la ULC; et M. Pascal Pichonnaz, président de l'European Law Institute (ELI).

Comme les réunions des deux dernières années étaient virtuelles, les gens se sont réjouis d'avoir la possibilité de participer en personne à des discussions animées sur des projets de la Section civile en cours. Les déléguées et délégués ont également eu l'occasion de faire le point et d'échanger sur l'étude et l'adoption de lois uniformes de la CHLC par leurs administrations et de discuter de projets éventuels avec le Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP).

La Section civile a adopté en principe la *Loi uniforme sur le sociofinancement à titre gratuit*, sous réserve de modifications mineures demandées par la Section. La version révisée de cette loi sera transmise aux représentantes et représentants des administrations (RA) cet automne et sera adoptée si aucune objection n'est reçue d'ici le 30 novembre 2022. La *Loi uniforme sur le sociofinancement à titre gratuit* est la version civiliste de la *Loi uniforme sur le sociofinancement à des fins caritatives ou communautaires* adoptée par la Section en 2020 à la suite de travaux dirigés par M. Arthur Close, c.r., décédé en 2021. Pour lui rendre honneur, le groupe de travail sur la *Loi uniforme sur le sociofinancement à titre gratuit* a dédié son travail à la mémoire de celui-ci.

La Section a été informée de l'avancement de plusieurs projets, à savoir la réforme du droit des sociétés en nom collectif/coentreprises, les conventions relatives à la rédaction, les organismes de bienfaisance et la révision de la *Loi uniforme sur l'exécution des décisions et jugements canadiens*. La Section s'attend à recevoir des comptes rendus sur ces projets à la prochaine réunion annuelle de la CHLC, qui se tiendra en août 2023.

La Section a également reçu le rapport annuel du ministère de la Justice Canada sur les initiatives de droit international privé, un rapport préalable à la mise en œuvre portant sur la *Convention du 2 juillet 2019 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale*, un compte rendu de la ULC sur ses projets récents et une présentation de l'ELI sur le travail qu'il effectue.

Enfin, la Section a reçu un rapport du sous-comité du Comité directeur de la Section civile sur les règles de procédure et les politiques et a adopté la Politique sur l'adoption et la modification des règles de procédure ou des politiques. La Section s'attend à ce que ce sous-comité lui soumette, aux fins d'examen, d'autres politiques à la prochaine réunion annuelle.

Compte tenu des nombreux projets en cours, les comités et les groupes de travail de la Section civile seront occupés d'ici la prochaine réunion annuelle. Je profite de l'occasion pour souligner que plusieurs groupes de travail seraient heureux d'accueillir de nouveaux membres et que quelques-uns cherchent des rédactrices et rédacteurs législatifs. Je vous invite à communiquer avec la nouvelle présidente de la Section civile, Christine Badcock, si vous ou autre personne dans votre administration souhaitez apporter votre contribution à nos groupes de travail.

Je suis ravie d'avoir assumé la présidence de la Section civile depuis le mois d'août 2020. J'aimerais remercier les membres du Comité exécutif, les RA, M. Clark Dalton, c.r., coordonnateur des projets, M. Peter Lown, c.r., président du CCÉGP, et M^{me} Kathleen Cunningham, présidente sortante de la Section civile et ancienne directrice exécutive intérimaire, pour l'aide qu'ils ont apportée au cours des deux dernières années et pour leur engagement continu envers la CHLC. J'ai le plaisir de transférer la présidence de la Section civile à Christine Badcock, RA du Yukon.

Valérie Simard est avocate au sein de la Section du droit constitutionnel, administratif et international (SDCAI) du ministère de la Justice Canada. Elle est diplômée de l'Université McGill en droit civil et en common law, et est membre du Barreau de l'Ontario. Le travail qu'elle effectue au ministère de la Justice est axé sur la négociation d'instruments de droit international privé et sur leur mise en œuvre au Canada. Elle a dirigé des délégations à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et à la Conférence de La Haye de droit international privé. Valérie participe aux projets et aux réunions de la Section civile depuis 2010.

Documents de la réunion annuelle de 2022

Visitez notre [page web de la réunion annuelle de 2022](#) pour les procès-verbaux, rapports et autres documents découlant de la réunion à Edmonton en août dernier.



Rapport de la présidente 2022-2023

**Sarah Dafoe,
Alberta**

C'est un privilège pour moi d'assumer la présidence de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) en 2022-2023. J'aimerais présenter les membres du Comité exécutif : Matthew Hinshaw (Alberta, vice-président), Laura Pitcairn (Canada, présidente sortante), Anny Bernier (Québec, présidente de la Section pénale), Christine Badcock (Yukon, présidente de la Section civile), Peter Lown, c.r. (Alberta, président du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes et du Comité international), Manon Dostie (Canada), Maria Markatos (Saskatchewan), Dorette Pollard (Canada), Chloé Rousselle (Canada), et Lisa Stead (Terre-Neuve-et-Labrador). Je suis persuadée que les membres du Comité exécutif sauront guider nos activités tout au long de l'année avec sagesse et ouverture d'esprit.

Je suis également ravie de savoir que le Comité exécutif et la CHLC dans son ensemble pourront continuer de compter sur le soutien solide de Michelle Lemieux, directrice exécutive, et Clark Dalton, c.r., coordonnateur des projets.

Nous avons du pain sur la planche, mais grâce à l'excellent travail que nous avons accompli à notre réunion annuelle, en août, nous sommes bien placés pour réussir. Cette semaine passée à Edmonton a été marquée par des présentations inspirantes, des débats animés et des prises de parole passionnées. Nous avons accueilli des participantes et participants de partout au pays, ainsi que des invités internationaux provenant du Vermont, de l'Arizona et de la Suisse. Les déléguées et délégués, les conférencières et conférenciers et les observatrices et observateurs qui ont participé à cette réunion annuelle se sont dit heureux d'avoir eu l'occasion de se réunir en personne, après avoir participé à des réunions annuelles

virtuelles pendant deux années consécutives. Les progrès que nous avons réalisés à Edmonton relativement à plusieurs projets illustrent à merveille ce que la CHLC peut accomplir lorsqu'un groupe diversifié est réuni pour échanger des idées.

Comme je l'ai souligné au cours de la réunion annuelle, j'ai deux grandes priorités pour l'année à venir : premièrement, poursuivre les discussions sur le format des réunions annuelles à venir, et deuxièmement, continuer de travailler sur le projet de révision des rôles.

Sous la direction de la présidente sortante, Laura Pitcairn, le Comité exécutif et le Comité du budget et des finances de l'an dernier ont eu de nombreuses discussions approfondies sur les avantages et les inconvénients des réunions en personne, des réunions virtuelles et des réunions hybrides. En fin de compte, la tenue d'une réunion véritablement hybride a été jugée très coûteuse, et des gens ont également manifesté leurs préoccupations quant à l'incidence des réunions hybrides sur l'inclusivité. Par conséquent, la CHLC n'a pas offert la possibilité de participer virtuellement à la réunion annuelle qui a eu lieu récemment à Edmonton.

La planification de la réunion annuelle 2023, qui se tiendra à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, est bien avancée, et l'objectif est encore de se réunir en personne. Cependant, la CHLC reconnaît qu'il est nécessaire de se pencher sur le format des réunions annuelles à venir. Bien que notre expérience confirme que nous pouvons tenir des réunions annuelles virtuelles, nous savons manifestement qu'elles ne sauraient remplacer parfaitement les réunions en personne. Nous devons

examiner les avantages et les inconvénients des réunions annuelles en personne et les comparer avec ceux des réunions virtuelles ou hybrides. Que pourrait faire la CHLC, s'il y a lieu, pour veiller à ce que le temps soit utilisé le plus efficacement possible aux réunions annuelles? Dans l'objectif de préciser les options et les points de vue, nous avons discuté de la question avec les représentantes et représentants des administrations (RA) à l'occasion de la réunion annuelle et nous tiendrons une autre réunion virtuelle à ce sujet cet hiver.

Ma deuxième priorité concerne le projet de révision des rôles. Je suis reconnaissante que la présidente sortante, Laura Pitcairn, ait accepté de continuer à présider le Comité de révision des rôles avec Valérie Simard, la présidente sortante immédiate de la Section civile. Comme Laura a décrit en détail les plans et les objectifs de ce comité dans son rapport, je ne les répéterai pas ici. Nous avons beaucoup de travail à faire, mais j'ai confiance dans la créativité et le dévouement des membres de ce comité, et je suis impatiente de recevoir le rapport et les recommandations de celui-ci.

J'estime que la force de la CHLC réside dans les gens qui composent l'organisation et dans notre capacité d'adaptation. Je tiens à remercier toutes les personnes qui travaillent de concert pour veiller à ce que la CHLC continue de fournir des recommandations et des produits utiles, actuels et pertinents. Que vous soyez RA, déléguée ou délégué à la réunion annuelle ou membre d'un comité ou d'un groupe de travail, nous sommes très reconnaissants du soutien constant que vous apportez à l'organisation.

La CHLC présente ses nouveaux membres exécutifs 2022-2023



Matthew Hinshaw, vice-président

Matthew Hinshaw est délégué de l'Alberta à la CHLC depuis 2015 et est représentant de l'administration de l'Alberta à la Section pénale depuis 2017. Il a présidé la Section pénale en 2018-2019, il est actuellement membre de différents comités de la CHLC, y compris le Comité directeur de la Section pénale et le Comité de révision des rôles, et il préside le Comité de la diversité et de l'inclusion. Matthew est procureur du service des poursuites de la Couronne de l'Alberta depuis 2003 et il participe régulièrement à différentes discussions nationales sur la réforme du droit.



Christine Badcock, présidente de la Section civile

Christine Badcock est agente des règlements au sein du Bureau des conseillers législatifs du ministère de la Justice du Yukon depuis dix ans. Auparavant, elle était membre de l'équipe responsable des poursuites territoriales dans la section des litiges du ministère de la Justice du Yukon. Avant de s'installer au Yukon, Christine était conseillère juridique principale de l'Association of Professional Engineers, Scientists and Managers, en Australie. Elle est diplômée de l'Université de Sydney, est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en économie et d'un diplôme en droit, et a été admise au barreau de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, en 2007. Elle est représentante de l'administration du Yukon à la CHLC depuis 2016.



Anny Bernier, présidente de la Section pénale

Lors de la dernière réunion annuelle de la CHLC, tenue en août 2022, M^e Anny Bernier a accepté d'agir comme présidente de la Section pénale, pour la prochaine année.

M^e Bernier a débuté sa carrière en 2001 comme procureure au Service des poursuites pénales du Canada, à Montréal. Six ans plus tard, elle est promue aux Services juridiques de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa.

Elle agit comme gestionnaire des cours municipales de Québec et de Lévis de 2009 à 2011 et se joint ensuite à la Section des politiques en matière de droit pénal à Justice Canada, à Ottawa. D'abord comme conseillère juridique, elle occupera ensuite un poste de gestion à titre de Cheffe d'équipe des procédures criminelles. En plus de travailler sur différents projets de loi visant à modifier le *Code criminel* pour améliorer le système de justice, elle joue différents rôles dans plusieurs forums et groupes de travail impliquant l'ensemble des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT), dont la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.

En 2017, elle se joint au DPCP, à Québec, à titre de procureure. Elle devient rapidement coordonnatrice provinciale en matière autochtone, responsable des relations avec les poursuivantes et poursuivants municipaux et s'occupe notamment des relations FPT.

En novembre 2020, elle accède au poste de procureure en chef. Ses responsabilités visent différents mandats institutionnels comme la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes dans les dossiers en matière de violence sexuelle et conjugale, la coordination en matière autochtone, les mesures alternatives, les relations FPT et celles en lien avec les poursuivantes et poursuivants municipaux. Elle s'occupe également des relations avec le cabinet du ministre de la Justice, de la gestion de la Direction des communications et des relations avec les autres poursuivantes, poursuivants et partenaires.

Le 18 mai 2022, le Conseil des ministres du Québec procède à la nomination de Me Bernier à titre de directrice adjointe des poursuites criminelles et pénales.